Image not found or type unknown

Matériel et âge : besoin d'avis svp

Par **DroitDuTravail_**, le **28/10/2021** à **17:35**

Bonjour,
J'ai deux questions sur le droit du travail s'il vous plait :
- Est-ce que c'est normal de ne pas avoir de bureau après X mois (alors que tous les collegues ont fini par avoir le leur, mais vous avez une miserable petite table) ?
- Est-ce que c'est normal que, à cause de mon âge, on me demande de vouvoyer le public d'accueil (alors que vous êtes le seul dans ce cas, "jeune pro" ? jeune dans le sens de l'âge ? Ou du côté "pro" ? Le problème c'est que les collègues, qu'ils soient jeunes, non jeunes, débutant (et parfois rien avoir fait avant dans le domaine) avec une methodologie commune, qui est même dit par les responsables (mais moi non, je dois vouvoyer, à croire que je n'ai jamais bossé dans le domaine).
Merci d'avance pour vos avis et vos conseils.

Par **P.M.**, le **28/10/2021** à **17:46**

Bonjour,

Tout dépend des fonctions et si un bureau est indispensable pour les occuper...

On peut se poser la question aussi s'il est normal de tutoyer d'entrée une personne que l'on ne connaît pas, personnellement, je trouve que le vouvoiement pose moins de problème même avec une personne d'un âge inférieur...

Mais ceci n'est pas réellement réglé par le Droit du Travail...

Par **DroitDuTravail_**, le **28/10/2021** à **17:50**

Merci pour votre réponse.

Pour résumé, je suis assistant social auprès du public jeune 16/25 dans le privé

J'ai 28 ans, je susi le seul à devoir vouvoyer, alors que j'ai de l'expérience dans le domaine.

Et oui, j'accueille le public dans 70% du temps dans ce bureau (et même pour l'administratif).

Merci à vous.

Par **P.M.**, le **28/10/2021** à **18:00**

Vous pourriez toujours essayer de demander ce qui justifie ce traitement particulier...

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés